

CERCLE OHADA DU BURKINA FASO

Membre du Réseau UNIDA (*Association pour l'Unification du Droit en Afrique*)

Récépissé n°00000 508101/MATD/SG/DGLPAP/DOASOC, du 18 janvier 2019, Siège social Immeuble CERPAMAD sis à la Zone du bois, Adresse 06 BP 10 028 Ouagadougou 06 ; Téléphone : +226 75 31 57 92 ou 78 27 00 74 ; E-mail :

cerclohadaburkina@yahoo.fr ou www.cerclohada.burkinapmepmi.com

Programme Provisoire de l'Université OHADA 2020 du mardi 31 mars au jeudi 2 avril 2020 au Centre National Cardinal Paul Zoungrana à Ouagadougou



1^{ère} journée Mardi 31 mars 2020

8h00 à 8h30 : Accueil des Participants / Inscriptions
Remise des badges & Dossiers pédagogiques
8h30 à 8h50 : Accueil des Invités et des Officiels
9h00 : Cérémonie d'ouverture de l'Université OHADA 2020
- Mot de bienvenue du Président de Cercle OHADA du Burkina
- Allocution du représentant de l'Ambassade de France
- Discours d'ouverture du Représentant du Ministre de la Justice
9h50 : Suspension

10h00 : **Sous-thème 1 : LE NOUVEAU DISPOSITIF COMPTABLE OHADA POUR UNE AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'INFORMATION FINANCIERE**

Président de Séance : Monsieur le Représentant de l'ONECCA-BF

Rapporteur : (à désigner)

- **Module 1** : PRESENTATION DU SYSCOHADA REVISE, DU DROIT COMPTABLE ET DU CADRE CONCEPTUEL.
- **Module 2** : TRADUCTION COMPTABLE DES OPERATIONS COURANTES.
- **Module 3** : PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS ANNUELS.

Pause-Café : 11h30 (15 mn)

Fin des travaux : 15h

2^{ème} journée Mercredi 1^{er} avril 2020

8h30 : Début des travaux

Sous-thème 1 : Suite et fin

Président de Séance : Monsieur le représentant de l'ONECCA-BF

Rapporteur : (à désigner)

- **Module 4** : TRADUCTION COMPTABLE DES OPERATIONS ET PROBLEMES SPECIFIQUES.

- **Module 5** : DISPOSITIF COMPTABLE RELATIF AUX COMPTES CONSOLIDES ET COMPTES COMBINES.

Pause- Café : 11h30 (15 mn)

Sous-thème 2 : LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DES CAPITAUX ILLICITES ET LES OBLIGATIONS PROFESSIONNELLES DES ORGANISMES FINANCIERS EN FIN D'EXERCICE

Président de séance : Monsieur le représentant de l'AJBEF/section du Burkina Faso

Rapporteur : (à désigner)

- **Module 1** : LE CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL DE LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DES CAPITAUX ILLICITES DANS L'ESPACE OHADA;
- **Module 2** : LES OBLIGATIONS INTERNES DE CONTROLE ET DE SECURISATION DES OPERATIONS FINANCIERES ;

Fin des travaux : 15h

3^{ème} journée
Jeudi 2 avril 2020

8h30 : Début des travaux

Sous-thème 2 : Suite et fin

Président de séance :

Rapporteur : (à désigner)

- **Module 3** : LA PROCEDURE DE DECLARATION DES OPERATIONS SUSPECTES ;
- **Module 4** : LE REGIME DE LA RESPONSABILITE CIVILE, PENALE ET ADMINISTRATIVE EN MATIERE LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DES CAPITAUX ILLICITES ;
- **Module 5** : FORMALITES ET MESURES OBLIGATOIRES LIEES A LA FIN D'EXERCICE DES ORGANISMES FINANCIERS

Pause-Café : 11h30 (15 mn)

15h00 : Cérémonie de Clôture

Présentation du Rapport de synthèse des travaux de l'université OHADA 2020

Rapporteur général : (à désigner)

- ☞ Mot de remerciement des Organisateurs
- ☞ Discours de clôture de l'université OHADA 2020

Clôture de l'université OHADA 2020

Photo de famille des participants

*Ensemble, construisons l'Afrique de demain !
Let the Business Law Run the World!*